
De: OFAP - Apprentissage <OFAP.apprentissage@ne.ch>
Envoyé: jeudi, 29 octobre 2020 16:23
Cc:

Objet: Informations COVID de l'office des apprentissages du 29.10.2020

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite aux nouvelles mesures annoncées par le Conseil Fédéral le 28 octobre 2020, relatives à la Covid-19, nous vous informons que les cours professionnels **sont maintenus en présentiel** dans les écoles professionnelles pour les apprenti-e-s, selon l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière.

L'article 6d, l'ordonnance précise que :

1. *Les activités présentielles sont interdites dans les établissements de formation. Sont exemptés de cette règle :*
 - a) *Les écoles obligatoires et les établissements du degré secondaire II ;*
 - b) *Les activités didactiques indispensables pour la filière de formation et pour lesquelles les présences sur place est nécessaire ;*
 - c) *Les leçons particulières*

Toutes les informations relatives à l'apprentissage en lien avec la situation sanitaire seront mise à jour sur notre site www.ne.ch/apprentissage. La page spécifique COVID relate les dernières actualités avec la date de publication. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement cette page.

Nous vous remercions pour votre précieux engagement envers la formation professionnelle en cette période particulière et vous remercions de tout mettre en œuvre pour maintenir la pratique professionnelle de vos apprenti-e-s.

Pour les questions en lien avec l'apprentissage, n'hésitez pas à contacter votre conseiller-ère en formation professionnelle, qui se tient à votre disposition. Les conseiller-ère-s nous lisent en copie et vous trouverez également leurs coordonnées sur la page de la surveillance de l'apprentissage :

<https://www.ne.ch/autorites/DEF/SFPO/apprentissage/entreprises/Pages/difficultes.aspx>

En vous souhaitant beaucoup de courage pour surmonter cette 2^{ème} vague, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Corinne De Marco

Cheffe d'office

The logo for ne.ch features a stylized Swiss flag (green, white, and red vertical stripes) to the left of the text 'ne.ch' in a bold, black, sans-serif font.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de l'éducation et de la famille

Service des formations postobligatoires et de l'orientation

Office des apprentissages

Espace 1

2302 La Chaux-de-Fonds

T +41 32 889 69 40

F +41 32 889 60 52

www.ne.ch/ofap